

Renens, le 19 juin 2017

Site scolaire du Léman : mesures de remplacement consécutives à l'indisponibilité de la salle de gymnastique Maurabia

La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal des mesures de remplacement de la salle de gymnastique "Maurabia" située sur le site scolaire du Léman et indisponible durant deux ans pour rénovation. Ces mesures comprennent l'usage des locaux de l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens et de l'Espace D (dédié à la danse). D'un coût total de CHF 336'550.- TTC réparti entre 2017 et 2019, elles permettront aux élèves concernés de continuer à bénéficier de cours d'éducation physique dès la prochaine rentrée scolaire et durant toute la durée des travaux.

Dans sa séance du 2 février 2017, le Conseil communal acceptait le préavis No 5-2016 pour l'agrandissement du site scolaire du Léman, qui englobait également la rénovation complète de la salle de gymnastique "Maurabia". Il a dès lors été nécessaire de trouver des solutions palliatives afin d'assurer aux élèves les heures de sport prévues par la loi durant la durée des travaux, soit de la rentrée scolaire 2017 à la rentrée 2019.

Le projet arrêté par la Municipalité et soumis au Conseil communal s'articule sur l'utilisation de deux structures associatives actives à Renens : l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens et l'Espace D. Installées au chemin du Chêne, elles sont séparées de quelques minutes à pied seulement des sites scolaires du Léman et du Censuy et disposent d'espaces adéquats pour la pratique du sport ou d'activités assimilées. A noter également que l'Ecole de cirque étant équipée de toutes les installations et matériels permettant la pratique des disciplines circassiennes, le programme d'activités physiques adapté à cette configuration transitoire pourra ainsi bénéficier d'une réelle plus-value par rapport à des locaux traditionnels.

Le coût de cette proposition recouvre :

- La location des salles pour 54 périodes durant 76 semaines
- L'encadrement, pour chaque période d'enseignement, d'un moniteur formé spécialement aux disciplines des arts du cirque, complémentirement à la présence du personnel enseignant. Frais d'équipements provisoires pour le déplacement des sociétés locales usagères de la salle "Maurabia".

Il représente un montant de CHF 336'550.- TTC se répartissant sur trois années civiles.

L'urgence exceptionnelle relative au dépôt de ce préavis tient au fait que les mesures prévues doivent l'être dès la rentrée prochaine, soit le 21 août 2017, en raison des dispositions complexes d'organisation des horaires des enseignants et des élèves des trois établissements scolaires de Renens.

Renseignements :

Myriam Romano-Malagrifa *Conseillère Municipale*
Direction Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport
078 848 45 34